

Siège Social

Mme. Alizée Tutak

Coordinatrice institutionnelle

Aide à la Réussite

et Formation Continue

sar@heh.be

Mme. Hélène Vancomelbeke

Attachée Aide à la Réussite

Rue Pierre-Joseph Duménil, n° 4

B-7000 Mons

Tél.: +32 (0)65 34 79 83

fax : +32 (0)65 39 45 25

Surveillez aussi les valves !

www.heh.be



Personnes de contacts, membres du SAR

Département des Sciences juridiques, économiques et de gestion

Mme Primaëlle Legrand

primaelle.legrand@heh.be

Rue du Chambge, n° 23 B-7500 Tournai

Tél. : +32 (0)69 22 67 72

Département des Sciences de l'éducation et Enseignement

Mme. Valérie Hofmans (section éducateurs Mons)

valerie.hofmans@heh.be

Mme. Corinne Lorimier (sections 1, 2, 3 & AEJE Mons)

corinne.lorimier@heh.be

Bd Albert-Elisabeth, n° 2 B-7000 Mons

Tél. : +32 (0)65 33 76 66

Mme. Anne-Claude Daras (sections 1, 2 & 3)

anne-claude.daras@heh.be

Mme. Catherine Delvaux (section éducateurs Tournai)

catherine.delvaux@heh.be

M. David Okenda (section éducateurs Tournai)

david.okenda@heh.be

Rue des Carmes, n° 19b B-7500 Tournai

Tél. : +32 (0)69 22 55 12

Département des Sciences et technologies

Mme Stéphanie Dupuis (type long)

stephanie.dupuis@heh.be

Mme Bénédicte Lebailly (type court)

benedicte.lebailly@heh.be

Avenue Maistriau, n° 8a B-7000 Mons

Tél. : +32 (0)65 33 81 54

Département des Sciences sociales

Mme Justine Renuart

justine.renuart@heh.be

Avenue Maistriau, n° 13 B-7000 Mons

Rue des Carmes, n° 19b B-7500 Tournai

Tél. : +32 (0)65 39 48 90



**Service
d'Aide
à la Réussite
• SAR**

Le SAR, c'est pour qui ?

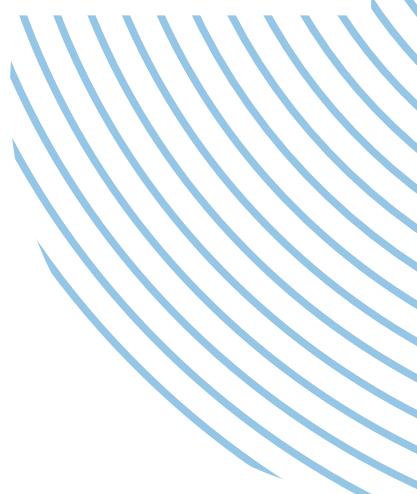
Le Service d'Aide à la Réussite, c'est pour les étudiants qui rencontrent des difficultés avec leur emploi du temps, leur motivation, leur orientation, leur mémorisation, leurs compétences langagières ou encore leur méthode d'étude.

Le SAR, c'est pour quoi ?

Le Service d'Aide à la Réussite propose une série de dispositifs pour encadrer et soutenir les étudiants pendant leurs études. Ces dispositifs sont mis en place dès la rentrée académique afin d'anticiper les difficultés pressenties dans une optique de remédiation.

Afin de t'accompagner dans la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur, le SAR met à disposition des étudiants un accompagnement sous forme de soutien pédagogique, disciplinaire et méthodologique. L'aide proposée peut être multiple : individuelle ou collective, tutorat, ...

Un·e référent·e du SAR est présent·e au sein de chaque département et peut être contacté·e par email.



COMMENT ?

- des séances de cours préparatoires aux études (propédeutique) ;
- des activités individuelles et/ou collectives de renforcement d'ordre disciplinaire et/ou méthodologique ;
- des activités de renforcement des compétences langagières ;
- des séances de tutorat durant lesquelles il bénéficiera de l'appui d'un étudiant de milieu ou fin de cycle ;
- activités visant au bien-être ;
- des entretiens avec les référents ;



Les nouveaux critères de réussite

Les étudiants disposent d'un maximum de 2 ans pour réussir leurs 60 crédits de BAC 1.

N'hésite pas à consulter le ou la référent·e SAR de ton département !

